

Cours particuliers

# JAPONAIS OPÉRATIONNEL INTERMÉDIAIRE (A2)

Niveau A2.1

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est très vaste et n’est atteignable qu’en plusieurs années d’étude.

Notre objectifs est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

## LE NIVEAU A2.1

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” de niveau A2.1 correspond au Niveau 2 des cours collectifs d’Espace Japon. Elle s’inscrit dans la lignée du niveau A1 permet de faire le lien entre le niveau débutant et le niveau intermédiaire. L’apprenant consolide ses acquis et continue à étudier les formes grammaticales et le vocabulaire de base tout en s’initiant aux *kanji*. En fin de formation, il sera en mesure de comprendre et de communiquer dans un langage simple.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



## **Programme pédagogique de formation**

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.1

**Durée :** 50h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### **Prérequis :**

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### **Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 3 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices,

un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais enseignera également la maîtrise de points grammaticaux et de structures syntaxiques tels la forme neutre des verbes au présent et au passé, les formes affirmatives et négatives, l'expression d'idées et de planification de projets avec les structures types "essayer de". L'élève apprendra à exprimer le changement, la transformation, le passage du temps, la succession d'actions, la supposition, l'incertitude, l'excès, la cause, la raison, la faculté et la capacité. Enfin, il s'initiera à la culture japonaise, approchera les codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### **Objectifs concrets:**

- Exprimer des actions successives, avoir un discours construit,
- Raconter des expériences vécues et parler de ses habitudes,
- Dire ce qu'il faut/ne faut pas faire et exprimer son avis simplement,
- Utiliser des superlatifs ou le conditionner, exprimer ses souhaits
- Maîtriser le discours indirect,
- Maîtriser la lecture de 80 *kanji* (idéogrammes chinois employés en japonais)

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 3 évaluations au cours de la formation, composée de 3 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.1 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## **Programme pédagogique de formation**

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.1

**Durée :** 40h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### **Prérequis :**

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### **Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais enseignera également la maîtrise de points grammaticaux et de structures syntaxiques tels la forme neutre des verbes au présent et au passé, les formes affirmatives et négatives, l'expression d'idées et de planification de projets avec les structures types "essayer de". L'élève apprendra à exprimer le changement, la transformation, le passage du temps, la succession d'actions, la supposition, l'incertitude, l'excès, la cause, la raison, la faculté et la capacité. Enfin, il s'initiera à la culture japonaise, approchera les codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### **Objectifs concrets:**

- Exprimer des actions successives, avoir un discours construit,
- Raconter des expériences vécues et parler de ses habitudes,
- Dire ce qu'il faut/ne faut pas faire et exprimer son avis simplement,
- Utiliser des superlatifs ou le conditionner, exprimer ses souhaits
- Maîtriser le discours indirect,
- Maîtriser la lecture de 80 *kanji* (idéogrammes chinois employés en japonais)

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.1 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## **Programme pédagogique de formation**

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.1

**Durée :** 30h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### **Prérequis :**

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### **Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**



La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais enseignera également la maîtrise de points grammaticaux et de structures syntaxiques tels la forme neutre des verbes au présent et au passé, les formes affirmatives et négatives, l'expression d'idées et de planification de projets avec les structures types "essayer de". L'élève apprendra à exprimer le changement, la transformation, le passage du temps, la succession d'actions, la supposition, l'incertitude, l'excès, la cause, la raison, la faculté et la capacité. Enfin, il s'initiera à la culture japonaise, approchera les codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### **Objectifs concrets:**

- Exprimer des actions successives, avoir un discours construit,
- Raconter des expériences vécues et parler de ses habitudes,
- Dire ce qu'il faut/ne faut pas faire et exprimer son avis simplement,
- Utiliser des superlatifs ou le conditionner, exprimer ses souhaits
- Maîtriser le discours indirect,
- Maîtriser la lecture de 80 *kanji* (idéogrammes chinois employés en japonais)

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.1 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :

Cours particuliers

# JAPONAIS OPÉRATIONNEL INTERMÉDIAIRE (A2)

Niveau A2.2

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est très vaste et n’est atteignable qu’en plusieurs années d’étude.

Notre objectif est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

## LE NIVEAU A2.2

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” de niveau A2.2 correspond au Niveau 3 des cours collectifs d’Espace Japon. Avec ce niveau, l’apprenant va approfondir son vocabulaire et commencer à maîtriser des formes grammaticales et des constructions verbales plus complexes. Il continue également son apprentissage des *kanji*, qui s’intensifie. Il est capable de comprendre un débit de parole moyen et de parler de divers sujets de la vie courante dans un langage simple.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.2

**Durée :** 50h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la forme conditionnelle qui permet de faire des hypothèses,
- Être capable d'exprimer des décisions et des arguments plus précisément,
- Utiliser la forme passive,
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*),
- Savoir exprimer les habitudes,
- Pouvoir exprimer l'état d'une émotion,
- Pouvoir prodiguer des conseils,
- Être capable d'exprimer son intention,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace

Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 3 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 3 évaluations au cours de la formation, composée de 3 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

À la fin de notre formation de "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.2, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour

un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.

- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.2

**Durée :** 40h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la forme conditionnelle qui permet de faire des hypothèses,
- Être capable d'exprimer des décisions et des arguments plus précisément,
- Utiliser la forme passive,
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*),
- Savoir exprimer les habitudes,
- Pouvoir exprimer l'état d'une émotion,
- Pouvoir prodiguer des conseils,
- Être capable d'exprimer son intention,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace

Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

À la fin de notre formation de "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.2, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique



de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.

- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.2

**Durée :** 30h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la forme conditionnelle qui permet de faire des hypothèses,
- Être capable d'exprimer des décisions et des arguments plus précisément,
- Utiliser la forme passive,
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*),
- Savoir exprimer les habitudes,
- Pouvoir exprimer l'état d'une émotion,
- Pouvoir prodiguer des conseils,
- Être capable d'exprimer son intention,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace

Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

À la fin de notre formation de "Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.2, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique

de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.

- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :

Cours particuliers

# JAPONAIS OPÉRATIONNEL INTERMÉDIAIRE (A2)

Niveau A2.3

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est très vaste et n’est atteignable qu’en plusieurs années d’étude.

Notre objectif est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

## LE NIVEAU A2.3

Notre formation “Cours particuliers - Japonais opérationnel intermédiaire (A2)” de niveau A2.3 correspond au Niveau 4 des cours collectifs d’Espace Japon. Ce niveau se situe dans la continuité directe du niveau A2.2. Il permettra à l’élève d’approfondir ses compétences en compréhension et expression orale et écrite grâce à l’apprentissage de formes grammaticales de plus en plus complexes et de vocabulaire de plus en plus diversifié, ainsi que des *kanji* de niveau intermédiaire.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.3

**Durée :** 50h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires du niveau A2.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la nominalisation des verbes et des adjectifs,
- Exprimer la cause,
- Pouvoir exprimer le doute, l'hésitation
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*) et savoir exprimer les actions bénéfactives,
- Faire une demande polie,
- Pouvoir exprimer le but, l'objectif,
- Exprimer l'apparence et l'imminence d'une action,
- Nuancer une action,
- Exprimer un changement,
- Exprimer la contradiction,
- Pouvoir utiliser la forme causative/factitive,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### **Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 3 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 3 évaluations au cours de la formation, composée de 3 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

À la fin de notre formation de " Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.3, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :





## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.3

**Durée :** 40h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires du niveau A2.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la nominalisation des verbes et des adjectifs,
- Exprimer la cause,
- Pouvoir exprimer le doute, l'hésitation
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*) et savoir exprimer les actions bénéfactives,
- Faire une demande polie,
- Pouvoir exprimer le but, l'objectif,
- Exprimer l'apparence et l'imminence d'une action,
- Nuancer une action,
- Exprimer un changement,
- Exprimer la contradiction,
- Pouvoir utiliser la forme causative/factitive,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

**Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

**Contenu :**

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

**Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

**Débouchés :**

À la fin de notre formation de « Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) » e niveau A2.3, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2) (CECRL : A2)

**Niveau :** A2.3

**Durée :** 30h

**Modalités :** Entièrement à distance (Zoom) en face à face avec un formateur

### Prérequis :

Pour intégrer cette formation, l'élève doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires du niveau A2.

### Objectifs pédagogiques :

- Utiliser la nominalisation des verbes et des adjectifs,
- Exprimer la cause,
- Pouvoir exprimer le doute, l'hésitation
- S'initier aux formules de politesses formelles (*keigo*) et savoir exprimer les actions bénéfactives,
- Faire une demande polie,
- Pouvoir exprimer le but, l'objectif,
- Exprimer l'apparence et l'imminence d'une action,
- Nuancer une action,
- Exprimer un changement,
- Exprimer la contradiction,
- Pouvoir utiliser la forme causative/factitive,
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

### **Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### **Contenu :**

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 *kanji*). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles permettant de répondre aux objectifs pédagogiques fixés...

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A2 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

À la fin de notre formation de " Cours particuliers – Japonais opérationnel intermédiaire (A2)" de niveau A2.3, l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :